



## COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 25 JANVIER 2010

M. Deleuze président de l'association ouvre l'assemblée générale en précisant que le quorum est atteint et que 103 adhérents, absents excusés ont renouvelé leur cotisation.

Il salue ainsi l'assistance qui entre les présences et pouvoirs est de plus de 200 personnes.

« Merci d'être venus nombreux à cette 14<sup>e</sup> assemblée générale de notre...**vôtre** association de Défense du Parc Sergent Blandan.

Mais avant d'aller plus loin, laissez moi en mon nom personnel et en celui des membres du Conseil d'administration vous adresser tous nos meilleurs vœux pour vous et tous les vôtres.

Que ces 4 saisons qui se profilent soient pleines de Santé et qu'elles vous permettent de réaliser tous vos désirs de Bonheur, de Douceur et de Sérénité.

Merci à vous Mesdames et Messieurs les élus de votre présence, ce malgré un emploi du temps que je sais chargé. J'y vois là le témoignage de l'intérêt que vous portez à l'A D P B.

Je dois excuser, retenus par leurs obligations ou leur absence de Lyon.

Mr G. COLLOMB – Sénateur Maire de Lyon et Président du Grand Lyon, représenté ce soir par Mr G. CLAISSE Vice Président.

Mr Jean Louis TOURAINE –Député de notre circonscription ainsi que Mlle Sarah PEILLON, son attachée parlementaire

Mr Gilles BUNA – Adjoint au Maire de LYON et Vice Président du Grand Lyon

Mr J.P. FLACONNECHE –Maire du 7<sup>e</sup> mais représenté par Mario de FILIPPIS

Mr Jean Marc DUCARD -2<sup>ème</sup> adjoint au Maire et membre du CA pour raisons familiales et ai une pensée pour lui en ce moment.

Mr Christian COULON – Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement

Mr Thierry PHILIP – Maire du 3<sup>e</sup> arrondissement ainsi que Ludivine PIANTONI adjointe à l'environnement et au Développement durable –Mairie du 3<sup>e</sup>

Madame Sandrine RUSNEL – Conseillère générale

Madame Marie Chantal DESBAZEILLE, ancien Maire du 7<sup>ème</sup>, à l'origine de la création de l'ADPB – Membre d'honneur de notre association.

Et les plus de 103 adhérents qui ont renouvelé leur cotisation 2010 et ne pouvant à leur grand regret assister à cette A G.

Je remercie outre Mr G. CLAISSE, déjà cité, de leur présence effective :

Mme Laure DAGORNE – Conseillère Régionale

Mesdames et Messieurs les adjoints et adjointes de l'arrondissement ainsi que les conseillères et conseillers du 7<sup>ème</sup>.

Monsieur Pierrick CHOBAUX – Directeur de cabinet de Mr JP FLACONNECHE

Monsieur Michel SALAGER –Président de l'U C I L

Monsieur Mario de FILIPPIS -Fondateur - 1<sup>er</sup> Président de l'ADPB et Président d'honneur de notre association

Monsieur Jean BERNIZET –également Président d'honneur de l'ADPB.

Les correspondants de la presse, toujours fidèles à nos manifestations : Martine SANCHEZ et A. VIEIRA »

M. Deleuze soumet le compte-rendu de l'AG de janvier 2009 à l'approbation qui recueille **l'unanimité** des participants et il passe la parole à M. D. Bourquelot secrétaire pour le rapport d'activités.

### **RAPPORT D'ACTIVITES**

Depuis notre dernière assemblée générale du 26 janvier 2009 à laquelle assistaient ou étaient représentés plus de 200 personnes, le conseil d'administration s'est réuni dix fois, le bureau quatre fois. Il y a eu aussi plusieurs réunions des commissions spécialisées.

#### **En février**

Le conseil a accueilli M. Sylvain Fuzelier, nouveau membre et a réélu son bureau.

Le siège social a été transféré chez M. Deleuze nouveau président de l'association : 27 rue Victorien Sardou. Ce transfert doit être officiellement porté à votre connaissance et validé par la présente assemblée.

#### **En mars**

M. Deleuze et M. Bernizet ont rencontré M. Flaconnèche et se sont félicités des bons rapports entre l'ADPB et les élus.

Mme Desbazeille ancien maire du 7° ardt fait part de son appui à l'association.

#### **En avril**

Le conseil s'inquiète des retards dans la concertation avec le Grand Lyon et souhaite être tenu au courant des projets partiels, notamment l'ouverture au public de l'esplanade ?

M. Ducard, adjoint du 7° et membre du conseil fait une conférence sur le parc Blandan à la bibliothèque municipale, conférence suivie d'une visite sur place.

#### **En mai**

MM. Deleuze et Bernizet ont rendu visite à M. Claisse vice-président du Grand Lyon chargé de la concertation qui leur a donné des nouvelles permettant de prévoir une infos news 2009 n°1 en direction des adhérents. Celle-ci est mise sous enveloppe le 19 mai.

Une rencontre avec M. Bleuse du Grand Lyon permet de lancer la préparation des journées européennes du patrimoine.

#### **En juin**

La commission « patrimoine et communication » réalise une nouvelle plaquette de présentation de l'ADPB. Sa couverture, pleine de photos de paysages, visualise notre volonté d'un parc de verdure au milieu de la ville.

Cette plaquette a du vous être remise lors de votre arrivée.

Les membres du conseil ont visité le musée des pompiers à La Duchère où ils ont admiré de superbes collections très bien entretenues mais qui se sentent à l'étroit.

La réunion de concertation organisée par MM. Buna et Claisse vice-présidents du Grand Lyon donne l'occasion au conseil de transmettre aux adhérents une deuxième « Infos News 2009 » précisant le problème de compétence entre le Grand Lyon et la ville, et annonçant l'ouverture au public de l'esplanade à partir du 15 juillet.

L'association décide de participer à la fête de la musique et fête du 7° prévue le 21 juin. Elle y a tenu un stand au bénéfice des jeunes enfants.

#### **En septembre**

L'association participe au forum des associations le 6 septembre au palais des sports à Gerland. Un vidéo projecteur permet de montrer aux visiteurs de nombreuses photos de la caserne Blandan .

Pour le conseil, le Grand Lyon organise une visite des fouilles archéologiques qui seront présentées par les archéologues lors des journées du patrimoine en parallèle à nos visites.

Les 19 et 20 septembre l'ADPB fait face à une forte affluence pour ces journées du patrimoine : 1313 visiteurs qui pour la plupart viennent des trois arrondissements bordant la caserne.

Le lâcher traditionnel de ballons a eu son succès habituel ; à notre connaissance, l'ADPB s'est ainsi fait connaître jusque'en Charente.

#### **En octobre**

A cette date, l'association compte 289 adhérents, chiffre un peu en dessous de celui de l'année précédente. En fin d'année, nous étions 293 membres de l'association.

Le conseil décide de solliciter des questions des adhérents à traiter lors de l'assemblée générale.

La commission projet est réactivée pour affiner nos propositions d'aménagement.

#### **En novembre**

Le repas de l'association a réuni 61 participants, toujours dans une atmosphère conviviale.

Des membres du conseil participe à la réunion en mairie de présentation de la halte ferroviaire Jean Macé.

#### **En décembre**

M. Deleuze a rencontré MM. G.Collomb, G.Buna et G.Claisse. IL les a invité à notre assemblée générale.

Le 10/12, des membres du conseil ont participé à la réunion sur l'aménagement de la rue Garibaldi : la première tranche, au cours du présent mandat, prévoit l'aménagement du carrefour Garibaldi- rue du repos en face de l'entrée du parc Blandan. Ce projet a pour but de supprimer cette autoroute urbaine et d'obtenir une circulation « apaisée ».

### **Le rapport d'activités 2009 est approuvé à l'unanimité.**

M. Deleuze passe la parole à M. Favetta, trésorier pour présenter le rapport financier

#### **RAPPORT FINANCIER 2009**

#### **Recettes**

adhésions	2 950,00 €
Repas	1 281,00 €
intérêts livret A	146,91 €
total recettes	<b>4 377,91 €</b>

## Dépenses

Repas	1 199,21 €
accueil	201,90 €
fonctionnement courant	597,83 €
communication	948,03 €
journées du patrimoine	1 194,67 €
frais de gestion bancaire	11,50 €
total fonctionnement	2 953,93 €
Total dépenses	<b>4 153,14 €</b>

**résultat d'exploitation** **224,77 €**

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité**

## SIEGE SOCIAL

M. J.Brottier propose la modification de l'article 3 des statuts avec suppression de la nécessité d'une ratification par l'assemblée générale ; l'article 3 des statuts est ainsi rédigé et soumis à l'approbation de l'assemblée.

**Le siège social est fixé : 27 rue Victorien Sardou.69007 LYON.** Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration

**Cette modification des statuts est approuvée à l'unanimité.**

## RAPPORT MORAL

**M. Deleuze présente ensuite le rapport moral du Président**

**Mesdames, Messieurs, Chers amis,**

Comme vous le savez, le C A du 2 février 2009 m'a élu Président de l'association, du fait que Monsieur Jean BERNIZET n'avait pas souhaité renouveler sa candidature après avoir assuré ce poste durant plusieurs années.

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois en cette qualité.

Mais, je suis empli d'un sentiment d'humilité face au travail qui m'attend. J'essaierai d'être à la hauteur et digne de vos attentes.

L'année écoulée m'a démontré que grâce au travail collectif et à la grande implication des membres du C A , les difficultés peuvent s'aplanir. Aussi, je tiens à les remercier de leur compréhension et efficacité sans oublier leurs conjoints ou conjointes qui les "libèrent" pour la bonne cause !

Je veux rendre hommage et remercier publiquement les deux Présidents qui m'ont précédé :

• Mario de FILIPPIS –Président Fondateur• Jean BERNIZET – Président de 2001 à fin janvier 2009.

Tous deux ont accompli un travail remarquable avec le souci permanent d'assurer la pérennité de l'ADPB pendant 12 ans ce qui nous permet d'être ce que nous sommes aujourd'hui : une association reconnue, crédible et écoutée.

C'est pourquoi sur ma proposition, le C A du 2 février 2009 les a nommé tous deux Présidents d'Honneur de l'ADPB.

Les actions de l'ADPB doivent se poursuivre. **RIEN** n'est encore acquis, c'est la raison pour laquelle nous allons vous projeter et vous rappeler les nouvelles propositions que nous faisons au GRAND LYON, dans le cadre des futurs aménagements de ce site.

Jusqu'à il y a encore quelques mois, nous nous sommes tous mobilisés pour que ces 17 ha deviennent un espace végétalisé face au minéral qui prenait de plus en plus d'emprise dans l'arrondissement.

Le GRAND LYON et les élus du 7° ont répondu favorablement à nos desseins. Nous en réjouissons ! A cet instant, qu'il me soit permis de remercier Mr le Maire du 7°, ses collaborateurs élus, le Directeur de cabinet Mr Pierrick CHOBAUX ainsi que le personnel pour leurs aides précieuses tout au long de l'année.

*Chers amis*, Aujourd'hui, nous devons veiller, avec votre aide, à sauvegarder, si besoin était, la totalité de la surface du site pour la transformer en parc urbain de loisirs ce qui constitue un dossier majeur du mandat de nos élus.

Nous devons collaborer avec le GRAND LYON, qui reste le Maître d'œuvre, pour que les aménagements souhaités/demandés soient réalisés. En quelques mots : nous devons continuer à être fidèle aux engagements déjà pris et que nous prendrons à votre égard, chers amis adhérents.

MR G. CLAISSE VICE PRESIDENT du GRAND LYON en charge de la démocratie participative nous donnera les dernières informations sur ce projet et je n'en doute pas sera apporter des réponses favorables à nos nombreuses et légitimes interrogations.

Quoi qu'il en soit :

➤ **Restons vigilants, continuons à avoir confiance en notre projet, sachons le mettre en valeur avec un esprit et des attitudes cohésives envers nos partenaires.**

A ce jour, je constate que les relations de l'ADPB avec les élus sont étroites et positives. Nous y sommes résolus.

En cette période de vœux, je formule le souhait qu'elles le demeurent même en sachant que si nous devons avoir des désaccords, des opinions divergentes nous nous devons de rester ouverts, attentifs aux diverses propositions, ce dans la plus grande sérénité, **mais avec la conviction et la détermination d'aboutir à la réalisation dans les délais annoncés antérieurement, d'un réel poumon vert en conservant le patrimoine architectural en périphérie mais arboré en son cœur.**

**Le projet doit respecter un souhait écologique en relation directe avec une nature authentique conduisant à une harmonie entre l'homme et l'environnement.**

Pour conclure, j'ose dire avec respect aux élus :

« L'expérience c'est très bien...l'envie c'est encore mieux »

Merci Mesdames et Messieurs de votre attention et maintenant quelques projections qui viendront confirmer ce qui vient d'être dit et qui surtout répondrons dans une très large partie aux interrogations/questions posées par courrier.

#### **NOUVELLES PROPOSITIONS d'AMÉNAGEMENT**

Sans pouvoir mettre dans ce compte-rendu toutes les projections qui feront l'objet d'un tiré à part à destination des élus, rappelons les titres de ces projections :

Les besoins exprimés par la population/les trois zones utilisant la configuration du site/ les bâtiments à conserver/le château/ les bâtiments les plus intéressants/ l'aménagement végétalisé/les autres aménagements à réaliser/ la conclusion : nous voulons un parc conservant son patrimoine architectural en périphérie mais arboré en son cœur, un véritable poumon vert.

*Ces nouvelles propositions d'aménagement sont consultables sur le site Internet de l'ADPB :*

***www.parcblandan.com***

*Les adhérents qui n'ont pas Internet peuvent en demander un exemplaire au président.*

#### **Questions de la salle :**

- Va-t-on conserver les arbres existants : oui bien sûr dans la mesure où ils ont un bon état sanitaire.
- Quelle liaison avec le 8° arrondissement : la localisation de la passerelle n'est pas encore définie ; elle sera fonction des implantations des arrêts de la nouvelle ligne de tram.
- Quelles entrées pour le parc : rue du repos, rue Victorien Sardou et une troisième à créer boulevard des tchécoslovaques.
- Adaptation de l'esplanade aux jeunes enfants : l'ADPB transmettra aux élus la demande de mise en place de jeux pour enfants, même pour une période transitoire de plusieurs années, et demandera la mise en place de ralentisseurs pour les voitures se garant sur l'esplanade.
- Faut-il un parking pour les voitures : l'ADPB est opposée à une réduction de la surface du parc pour réaliser un parking et privilégie le développement des transports en commun.

Intervention de M. G. Claisse Vice président du Grand Lyon chargé de la concertation  
M. G. Claisse excuse M. G. Collomb et présente ses vœux à l'assemblée.  
L'année 2009 a pu sembler une année blanche pour l'avancement du projet et la concertation mais il y a eu cependant des travaux (fouilles archéologiques et aménagement provisoire permettant l'ouverture au public de l'esplanade) et réunion de concertation du 16 juin qui a permis de constater de nombreuses convergences entre les différents organismes intéressés par le projet mais a explicité les questions juridiques et financières.  
Ces questions ont fait l'objet de travaux en salle et d'analyses politiques.

Eléments de calendrier 2010

- Le 15 février : comité de pilotage composé de MM G. Buna et G. Claisse, des trois maires d'arrondissement pour arrêter le programme d'aménagement du parc : définition des grandes orientations, décisions sur le bâti. Les grands enjeux et les objectifs seront formulés dans un cahier des charges à destination des maîtres d'œuvre.
- Courant mars 2010, lancement de l'appel d'offres de conception, réalisation pour la définition paysagère sans, à ce stade, s'intéresser aux fonctionnalités des bâtiments
- Octobre novembre : sélection du futur concepteur.
- Janvier 2011 : esquisse d'aménagement
- Avril 2011 : avant projet
- Fin 2011 : projet y compris définition des réseaux puis dossier de consultation des entreprises
- 2012 Appel d'offres et choix des entreprises.
- Juin 2013 : début des travaux
- Durée prévisible : 4 ans.

CONCERTATION

- 2° quinzaine de mars 2010 présentation du cahier des charges
- Novembre 2010 à avril 2011 discussion sur le projet d'esquisse en cours d'élaboration, expositions et réunions.

M. G. Claisse revient sur les questions posées par la salle.

Il ne pense pas possible l'installation dans la phase provisoire de jeux sur l'esplanade.

Sur la question du parking des voitures, il rappelle la volonté de ne pas avoir de voitures à l'intérieur du parc et pour l'accès au parc il faut privilégier les modes « doux ».

Pour la question de l'accès du 8°, la direction des grands projets a été saisie.

La rumeur d'un projet immobilier dans le parc est infondée et seul est envisagé en bordure du boulevard des tchécoslovaques un bâtiment à usage des familles qui permettrait de réduire les bruits de circulation dans le parc. On veut passer d'un parc actuellement bâti à un parc écologique, végétalisé.

SITE INTERNET

M. Deleuze passe la parole à M. B. Morellet pour présenter le nouveau site Internet de l'ADPB : Il peut se mettre facilement à jour, il est réactif ; il permet une relation interactive en particulier grâce au Blog.

L'internaute se voit proposer dès la page d'accueil un menu déroulant, des nouvelles, un blog, une galerie de photos, un livre d'or, un formulaire de contact.

La nouvelle adresse du site : [www.parcblandan.com](http://www.parcblandan.com)

ELECTION du Conseil d'Administration.

Pour 22 membres au maximum, il y a 21 candidats qui sont élus à main levée **à l'unanimité**.

Le président remercie les participants de leur présence et de leur soutien et les invite à se regrouper autour d'un verre de l'amitié

02/02/10

Le président  
G. Deleuze

Le secrétaire  
D. Bourquelot

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- *Réservez dès maintenant, la soirée du vendredi 28 mai pour un pique-nique de l'association au sein du parc Blandan*

- Le conseil d'administration, réuni le 01février 2010 a élu son bureau 2010

<b>Président</b>	Georges DELEUZE	<b>Membres du CA</b>
<b>Vice président</b>	Jean BROTTIER	Raymond CALAZEL
<b>Vice président et PH</b>	Jean BERNIZET	Mario de FILIPPIS
<b>Vice président</b>	Marcel FOURNEAU	Jean Marc DUCARD
<b>Vice président</b>	Bruno LABERGERIE	Claude JEANDEL
<b>Vice président</b>	Maurice BADEL	André MAROTEL
<b>Secrétaire</b>	Dominique BOURQUELOT	Benoît MORELLET
<b>Secrétaire adjt</b>	Rosine CHESNEAU	Jacques RECORBET
<b>Secrétaire adjt</b>	Yvette NEMOZ GAILLARD	Josiane RIFFE
<b>Trésorier</b>	Joseph FAVETTA	Jean François SADDY
<b>Trésorier adjt</b>	Sylvain FUZELIER	Danielle SUZANNE
<b>3 commissions : INFO/COM- PATRIMOINE – PROJETS ont été maintenues</b>		
<b>Responsables : R.CHEsNEAU B.LABERGERIE J.RECORBET</b>		
<b>+ Responsable du site : B. MORELLET</b>		

**NOTA à destination des membres de l'ADPB n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation :**

Sans doute, vous n'avez pu assister pour des raisons personnelles à l'AG du 25janvier dernier ou vous nous avez pas retourné votre cotisation 2010, mais nous pensons pouvoir compter sur votre soutien pour ce projet de parc Sergent Blandan. Malgré les lenteurs constatées et en préparation des nouvelles échéances, il faut que nous soyons toujours très nombreux à le soutenir.

Dans ce but, veuillez trouver ci-dessous un bulletin d'adhésion **2010** que nous vous proposons de nous renvoyer **au plus tôt, cela facilitera le travail des bénévoles du CA.**

MERCI et bien cordialement.

**Bulletin d'adhésion 2010 à découper et à envoyer au siège -27 rue V.Sardou - 69007 LYON**

NOM :

Prénom :

Adresse :

E-mail:

Tel :

Cotisation 2010 : **10 euros, à régler par chèque à l'ordre de l'ADPB**

Signature :

Fev 2010